

La digitalisation: UN OUTIL AU SERVICE DE L'EMPOWERMENT DES FEMMES PAYSANNES?



Myllie Woitrin¹
Relecture par Carmelina Carracillo²

Novembre 2017

¹ Bénévole au Secteur politique d'Entraide et Fraternité
² Responsable Secteur politique à Entraide et Fraternité

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE



Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

A l'heure où la coopération belge au développement souhaite « renforcer l'utilisation des technologies clés, particulièrement l'informatique et les communications pour promouvoir l'autonomie des femmes »³ ainsi que pour renforcer la sécurité alimentaire⁴, cette analyse interroge les potentialités de la digitalisation pour promouvoir l'empowerment des femmes : comment et à quelles conditions la digitalisation renforce-t-elle le pouvoir d'agir des femmes paysannes, leur accès aux savoirs et aux moyens de financement pour plus de sécurité alimentaire ?

Dans bon nombre d'endroits du monde, les niveaux d'équipements et de consommation des technologies numériques progressent. Alors qu'en 2000, seuls 6% de la population mondiale était reliés au réseau internet, ce chiffre atteignait les 43% en 2015⁵. Aujourd'hui, on compte près de 3,2 milliards de personnes reliées au réseau internet⁶. Malgré des niveaux d'équipement et d'accessibilité au réseau fort disparates selon les régions du monde, il ne fait aucun doute que la pénétration d'internet progresse.

Dans ce contexte, prendre appui sur la digitalisation pour encourager l'autonomie des femmes est une des pistes que poursuit la Coopération belge au développement (DGD). Dans sa note stratégique Digital for Development, la digitalisation est présentée comme un outil prometteur pour réaliser les Objectifs du Développement Durable, parmi lesquels « l'égalité entre les sexes » et « la faim zéro ». Dans cette perspective, La DGD reconnaît que « les femmes jouent un rôle essentiel pour garantir la sécurité alimentaire, la qualité de l'alimentation et le bien-être des familles »⁷ : leurs capacités doivent donc être encouragées par la digitalisation. L'essor des technologies numériques ouvre ainsi la voie à des nouvelles réflexions sur les liens entre l'empowerment des femmes et la digitalisation en vue de la sécurité alimentaire.

Tel que l'entend Entraide & Fraternité, l'empowerment désigne « l'appropriation et la réappropriation du pouvoir des femmes, pour elles-mêmes et au sein de la société »⁸. Mais pour changer les rapports de pouvoir entre les genres, et étendre leurs capacités

d'action dans la société, celles-ci doivent aussi en avoir les moyens. L'empowerment « est donc d'abord lié à l'acquisition de moyens comme les connaissances, les ressources (naturelles, productives, financières, humaines etc), le bien-être mais aussi la force du collectif »⁹. Or, bien souvent, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes sur le plan de l'accès à ces moyens car elles sont exclues de l'accès à l'Avoir, au Savoir, et au Pouvoir¹⁰, ces trois dimensions étant en plus fortement entremêlées.

› L'Avoir

L'Avoir « suppose l'égalité dans l'accès et le contrôle des femmes aux ressources telles que la terre, les crédits, le temps, les marchés et les technologiques qui rendent possible la production alimentaire »¹¹. L'inégalité hommes/femmes dans l'accès et le contrôle des ressources est flagrante : des études soulignent que dans les pays africains, seuls 10% des crédits sont octroyés aux femmes ce qui est nettement inférieur aux prêts dont disposent les hommes pour une même activité¹².

³ Note stratégique « Digital for Development » (D4D) de la Coopération belge au développement, Bruxelles, 2016.

⁴ Note stratégique « Agriculture et Sécurité alimentaire » de la Coopération belge au développement, Bruxelles, 2017.

⁵ Rapport « Objectifs du Millénaire pour le développement », 2015, p. 67

⁶ Idem, p.67

⁷ Note stratégique « Agriculture et Sécurité alimentaire » de la Coopération belge au développement, Bruxelles, 2017.

⁸ « Le genre dans tous ses états », rapport Entraide et Fraternité, 2016, p.6

⁹ « Genre et empowerment. Empoderamiento/empowerment, les essentiels du genre 10, le Monde selon les Femmes, 2009, p.20

¹⁰ Hélène Capocci, « Approche genre » : quelles réalités dans le monde paysan de l'Afrique des grands lacs ?, Analyse Entraide et Fraternité, 2017.

¹¹ « L'accès et le contrôle des ressources par les femmes : un défi pour la sécurité alimentaire. Recommandations » Groupe Genre, Empowerment, et Sécurité Alimentaire de la Commission Femmes et Développement, octobre 2010.

¹² « Libérer leur potentiel » dans « le baromètre des agricultures familiales », Défi Sud, SOS Faim, 2017, p. 44

Cette inégalité est d'autant plus marquante quand on sait que les femmes représentent 43% de la main d'œuvre dans les pays en développement .

Pour changer cette triste réalité, le fait de permettre l'accès et garantir l'usage des femmes aux moyens de financements digitalisés-tels que les micro-crédits et la banque en ligne- est un enjeu central car aujourd'hui, la digitalisation des services financiers est de plus en plus importante dans le développement de l'agriculture¹⁴. De plus, de nombreuses recherches montrent qu'une meilleure répartition hommes-femmes dans l'accès aux informations et aux ressources matérielles est favorable à la sécurité alimentaire. En effet, l'accès des femmes aux ressources productives augmente de 20 à 30% les rendements des exploitations agricoles¹⁵. Selon la Coopération belge au développement, les agricultrices utilisant les technologies numériques dans leurs activités agricoles augmentent leurs revenus et deviennent ainsi autonomes financièrement¹⁶.

En ce sens, les nouvelles technologies peuvent favoriser l'accès des femmes aux informations ainsi qu'à la gestion des ressources financières - informations sur le prix des marchés, adaptation des prix, gestion des commandes, etc.- nécessaires pour développer une activité entrepreneuriale ou agricole. Au Maroc, l'APEFE¹⁷ soutient l'émancipation économique des femmes avec le projet Min Ajliki, un programme de soutien à l'entrepreneuriat féminin. Dans ce projet, l'usage des TICs facilite et allège les tâches liées à la production, libérant du temps pour d'autres activités. Ce projet, dont les femmes rurales constituent un des publics cibles, propose aux femmes un appui et un accompagnement pour concrétiser leur projet d'entreprise. Il veut aussi permettre aux femmes exerçant déjà une activité dans le secteur informel de se structurer davantage pour passer dans le secteur formel. Depuis son lancement en

2013, le projet *Min Ajliki* forme les femmes à l'utilisation des outils digitaux dans le domaine du marketing.

Cependant, malgré les potentialités que peut représenter la digitalisation comme outil d'émancipation économique pour les femmes, on constate que bien souvent, ces dernières ne bénéficient pas pleinement des avantages de la digitalisation, et ce pour plusieurs raisons: d'abord la connexion internet est une condition préalable à l'usage des outils digitaux, or, plus on s'éloigne des grandes villes, plus la couverture du réseau est faible et les coûts de connexion élevés. Le problème d'accès se pose donc avant tout pour les femmes rurales.

Au-delà des problèmes de connexion au réseau, les représentations sociales des femmes et les rapports hiérarchiques basés sur le genre fragilisent également l'accès des femmes aux technologies digitales comme outils de production. En effet, les paysannes relatent souvent que dès qu'un outil technologique entre dans les coopératives agricoles, il est directement approprié par les hommes. De plus, dans de nombreuses cultures, les représentations socio-culturelles des femmes font que celles-ci sont perçues et se perçoivent comme moins capables d'utiliser les nouvelles technologies. On voit alors combien les représentations sociales de la division genrée pratiques se répercutent aussi dans le champ des nouvelles technologies.

¹³ *Idem*, p.44

¹⁴ « La micro-finance sénégalaise cherche bonne connexion » dans « le baromètre des agricultures familiales » Défi Sud, SOS Faim, 2017, p. 85

¹⁵ *Idem*, p.46

¹⁶ Note stratégique « Agriculture et Sécurité alimentaire » de la Coopération belge au développement, Bruxelles, 2017, p.4.

¹⁷ Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'étranger

› Le Savoir



Les TICs permettent d'échanger des savoirs et des savoir-faire, des expériences, de diffuser des informations (droits, devoirs,...) et de créer des connaissances.

Dans de nombreux pays du Sud, les agricultrices sont « *les parents pauvres de la formation et de l'information* »¹⁸. Le savoir étant fortement lié au pouvoir, ce manque de connaissances et d'aptitudes a des répercussions négatives sur les possibilités d'empowerment économique et social des femmes. Le manque d'accès des femmes à l'information a pour conséquence qu'elles ne sont pas toujours informées sur les prix des marchés et sur les opportunités de financements. De plus, désavantagées dans le champ de l'éducation et de la formation, elles sont moins outillées pour utiliser les nouvelles technologies. En effet, pouvoir utiliser les TICs demande au préalable de savoir lire, écrire, mais aussi des savoirs faire en matière de tris des informations. Ainsi, des recherches soulignent que les déterminants de l'accès à internet sont le genre, l'âge et le niveau d'étude¹⁹. Pour de nombreuses femmes paysannes qui n'ont jamais été en contact avec les nouvelles technologies, la première étape dans la découverte des TICs consiste d'abord à « *démystifier l'outil* ».

En matière d'éducation, internet offre également de nouvelles possibilités de formation à distance par le suivi de cours en ligne tels les MOOC (Massive Open Online Course). Une étudeménée en Afrique Sub-saharienne a montré que 80% du public qui utilise les MOOC pour se former à distance sont des hommes déjà diplômés²⁰. Les résultats de cette enquête sont à mettre en lien avec d'autres recherches qui montrent qu'un meilleur niveau d'instruction se traduit par des usages plus diversifiés d'internet, y compris pour des activités liées à la formation. Ainsi, l'usage que les individus font d'internet est fortement lié au bagage éducatif et aux savoir-faire dont ils disposent.

› Le Pouvoir

La digitalisation peut constituer un levier pour donner plus de pouvoir aux femmes dans différents organes de décisions, au sein des coopératives et au sein de la société civile. Des exemples issus du terrain montrent comment l'accès des femmes à internet peut encourager leur émancipation individuelle et collective. En Equateur, dans la région amazonienne, une agricultrice a lancé une formation qui permet aux paysannes, leaders de leurs communautés, de se former à l'usager d'Internet. Selon les mots de Luz Haro, créatrice de ce projet de formation aux TICs : « *ces formations ont été la couverture qui protégeait les femmes car personne ne s'était occupé de résorber les années d'exclusion et d'endiguer les désavantages liés au manque d'éducation* »²¹.

¹⁸ « Libérer leur potentiel » dans « le baromètre des agricultures familiales », Défi Sud, SOS Faim, 2017, p. 44

¹⁹ Georges Bertrand Tamokwe Piaptie, « Les déterminants de l'accès et des usages d'internet en Afrique Subsaharienne. Analyse des données camerounaises et implications pour une politique de développement des TIC », Réseaux 2013/4 (n°180), p. 95-121.

²⁰ Propos de Nathalie François (ULB), présentation d'une recherche lors de la table-ronde « De la fracture numérique entre les sexes à l'empowerment des femmes », 11 octobre 2017.

²¹ Propos de Luz Haro, lors de la table-ronde « De la fracture numérique entre les sexes à l'empowerment des femmes », 11 octobre 2017.

La formation au TICs est venue appuyer le rôle de leader que ces femmes occupaient déjà au sein de leur communauté et accroître leur participation à la vie politique. Suite à cette formation, ces femmes ont pu dénoncer au grand jour les violences domestiques dont certaines étaient victimes. Elles sont ainsi parvenues à publiciser la problématique des violences conjugales, qui jusque-là relevait de la sphère privée.

Pour les mouvements de femmes paysannes, internet permet simultanément de relayer des luttes locales, liées aux problématiques d'une communauté mais aussi, dans certains cas, de se mettre en réseau avec des groupements internationaux. Le développement des technologies de l'information et de la communication à moindres coûts a joué un rôle majeur pour le mouvement transnational Via Campesina dès la seconde moitié des années 90. Les technologies digitales ont permis au mouvement paysan de consolider les liens entre l'échelle locale et globale en renforçant les liens entre les organisations paysannes locales, les ONG et les organisations internationales. Sur ces bases, la Via Campesina a pu établir un cadrage commun et une nouvelle manière de comprendre le droit à la terre, basée sur les expériences d'une multitude de paysans à travers le monde²². Pour autant, les échanges en ligne ne remplacent pas les rencontres « physiques » entre différentes organisations paysannes, comme les assemblées internationales qui restent des moments privilégiés durant lesquels les représentants et représentantes des tous les pays peuvent se rencontrer et élaborer des déclarations communes.

Pour les mouvements sociaux en général, et notamment pour les mouvements de femmes, internet multiplie les espaces d'expression, de dénonciation voire de mobilisation. Cela s'est vu récemment avec le mouvement de dénonçant des violences de genre : « Ni Una Menos » (pas une de plus) né en Argentine, qui a rapidement

trouvé échos ailleurs en Amérique Latine. Malgré cela, internet n'est pas toujours favorable à l'émancipation individuelle et collective des femmes. Il engendre aussi des cas de cyber-harcèlement, de surveillance et de contrôle des activités des femmes, réduisant leur l'autonomie.

› Femmes et digitalisation : quelles inégalités ?

Le lien entre l'accès aux TICs et l'empowerment des femmes n'est pas automatique. En effet, il existe de nombreuses **inégalités d'accès** qui font que les femmes sont moins encouragées que les hommes à utiliser les nouvelles technologies. De plus, lorsqu'elles y ont accès, les femmes utilisent souvent des équipements technologiques plus vétustes que ceux qu'utilisent les hommes²³. On parle alors de **fracture numérique** de premier degré pour désigner les inégalités liées à l'accès aux TICs et au niveau d'équipement.

Mais les inégalités ne se manifestent pas seulement dans l'accès, il y a aussi des inégalités liées à l'usage de ces technologies. Une fois que les personnes sont équipées, des différences peuvent apparaître dans la manière dont chacun utilise ces nouvelles technologies. Il s'agit là d'une **fracture numérique du second degré**, qui renvoie aux inégalités relatives à la manière dont les gens se servent de ces technologies. Or, la nature de l'usage est influencée par les marqueurs sociaux des individus, notamment par le genre et le niveau d'instruction²⁴. On constate en effet que « globa-

²² Rajesh Tandon, John Gaventa, « Globalizing Citizens: New Dynamics of Inclusion and Exclusion », Zed Books, London.

²³ Propos de Nathalie François (ULB), présentation d'une recherche lors de la table-ronde « De la fracture numérique entre les sexes à l'empowerment des femmes », 11 octobre 2017.

²⁴ Périne Brotocorne, « Inégaux face aux technologies numériques : un problème d'accès ? » 2016, article en ligne sur observatoiredesinégalités.be : <http://inegalites.be/Inegaux-face-aux-technologies>



lement, toutes choses étant égales par ailleurs, les personnes les moins diplômées et les moins aisées financièrement tendent à limiter leur utilisation d'internet aux activités de communication et de loisirs. En revanche, le fait d'être hautement diplômé et d'avoir un niveau de vie confortable favorise une utilisation fréquente et diversifiée des multiples services offerts par internet»²⁵.

Ainsi, plus les individus sont instruits, plus ils ont tendance à utiliser internet pour des activités de recherche et d'information (lire les journaux etc.), des activités administratives et commerciales, et pour la banque en ligne²⁶.

L'usage des technologies digitales se fait ici le reflet des inégalités sociales structurelles présentes dans la société. Dans un monde où les femmes sont structurellement désavantagées et bénéficient, dans de nombreux endroits, d'un moindre accès à l'éducation, on peut légitimement craindre que la digitalisation de toutes sorte de service contribue à la croissance des inégalités de genre, plutôt que de les réduire. Le recours à la digitalisation présente certes de nombreux avantages pour l'empowerment individuel et collectif des femmes, tel qu'une meilleure gestion des outils financiers, des

échanges d'information et de savoirs ou encore la possibilité de se constituer en réseau.

Pour autant, certains exemples montrent aussi les limites de l'usage des TICs qui ne sont pas telles quelles appropriables par toutes et tous mais qui demande au contraire une formation préalable, un sentiment de compétence, et un accès libre et de qualité aux technologies numériques.

C'est pourquoi il est recommandable de poursuivre le travail entamé pour étendre la couverture du réseau internet et rendre ainsi plus accessibles aux populations rurales les informations liées à l'accès et aux contrôle des ressources, à la nutrition, aux discriminations alimentaires et aux droits des femmes²⁷. Simultanément, il serait aussi utile de renforcer les savoirs et les savoir-faire nécessaires à l'usage des technologies, tels que l'éducation de base (savoir lire et écrire), le sentiment de compétence de femmes face au TICs, tout en dotant les femmes leaders de leurs communautés d'un meilleur bagage en technologies digi-

²⁵ Idem

²⁶ Idem

²⁷ « L'accès et le contrôle des ressources par les femmes : un défi de la sécurité alimentaire. Recommandations ». Groupe Genre, Empowerment et Sécurité Alimentaire de la Commission Femmes et Développement, octobre 2010.

7 | La digitalisation : un outil au service de l'empowerment des femmes paysannes?

tales pour qu'elles puissent échanger plus facilement avec d'autres mouvements et institutions. En définitive, tant que les TICs peuvent rendre service aux paysannes, à leurs mouvements et associations et contribuer à résoudre leurs problèmes tant immédiats que stratégiques et ce, dans une perspective de souveraineté alimentaire, leur utilisation gagne à être renforcée. Dans ce sens, il s'agit d'identifier les TICs qui participent au mieux à cet objectif et de considérer le processus systémique plus global d'apprentissages dans lequel ils convient de les insérer. C'est déjà ce que font les associations et mouvements de paysannes... ■ M.W.

